

Appel propositions pour la sélection d'organisations non gouvernementales et/ou structures paraétatiques pour la mise en œuvre d'activités communautaire en vue de renforcer la consolidation de la cohésion sociale et la réintégration durable des personnes rapatriées dans les régions du Tonpki, du Cavally et de San Pédro.

INSTRUCTIONS

I. CONTEXTE

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) bénéficie de l'appui du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne pour la mise en œuvre du « **Projet d'appui à la prévention des crises et à la consolidation de la cohésion et de l'inclusion sociale**, » qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le PNUD et la Côte d'Ivoire. Ces activités qui contribuent aux priorités du Cadre de Programmation Unique de l'Equipe pays des Nations Unies de 2017-2020 (CPU), à travers ses domaines prioritaires que sont: (i) l'appui aux institutions nationales pour la mise en œuvre de politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités et (ii) le soutien apporté aux populations les plus vulnérables afin de les faire bénéficier de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité.

La présente procédure d'appel à projet/propositions est tout particulièrement liée au Projet d'appui à la prévention des crises et à la consolidation de la cohésion et de l'inclusion sociale CIV10-00116775. Une initiative qui s'inscrit dans une dynamique de réintégration socioéconomique durable des personnes retournées, de prévention des conflits inter et intra-communautaires, la migration irrégulière, la radicalisation des jeunes et le renforcement de la coexistence pacifique dans les zones de retour ou la réinstallation. Il contribuera significativement à la restauration de la cohésion sociale et coexistence pacifique dans les zones cibles pendant et après les élections présidentielles de 2020.

II. OBJECTIFS ET PRODUITS OU RÉSULTATS CONCRETS ATTENDUS

L'objectif du présent appel est de sélectionner des organisations non gouvernementale et/ou structures paraétatiques pour mener des activités communautaires en vue de renforcer la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions du Tonpki, du Cavally et de San Pédro.

- 1) Objectif(s) global :** Conduire les activités communautaires en vue de renforcer la cohésion sociale au sein des populations rapatriés et communautés d'accueil d'une part en (i) renforçant la cohésion sociale et la coexistence pacifique grâce au dialogue communautaire et l'accès aux infrastructures sociales de base. D'autre part à travers (ii) la réintégration socioéconomique des personnes retournées dans les communautés d'accueil ainsi que (iii) la promotion de l'entrepreneuriat jeune à travers la formation professionnelle et la création de micro-entreprises,
- 2) Objectif(s) spécifiques :**
 - Informer, éduquer et communiquer sur la culture de la paix ciblant principalement les jeunes et les femmes à travers les radios communautaires et autres canaux, et renforcer les capacités des communautés dans le domaine de la prévention et gestion des conflits avec un accent particulier sur la participation et l'implication actives des femmes et des jeunes dans les mécanismes de consolidation de la paix
 - Mener les activités en vue d'améliorer l'offre pour les communautés hôtes en termes d'accès aux services de base et moyens d'existence en vue d'une meilleure cohésion sociale.

- Conduire des initiatives visant à renforcer la formation professionnelle et les opportunités entrepreneuriales aux jeunes bénéficiaires.

L'objectif et les produits détaillés sont définis dans les termes de référence— **Annexe X**

Bénéficiaires finaux

Les offres éligibles seront axées sur le renforcement de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Cavally, du Tonpki et de San Pédro, et cibleront les femmes, les jeunes, les populations hôtes, les comités de paix et les couches les plus vulnérables de la population comme bénéficiaires directs et finaux.

III. ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES DE QUALIFICATION

Les paramètres qui détermineront si une organisation non gouvernementale (ONG) ou une structure paraétatique est éligible par le PNUD seront basés sur le modèle de demande d'information de l'ONG. Les ONG qui ont déjà soumis les informations requises dans la demande d'information ne doivent pas les soumettre de nouveau.

Modèle de demande d'information – **Annexe II**

IV. OFFRE

Offre de méthodologie, d'approche, d'assurance qualité et de plan de mise en œuvre – la présente section doit refléter les initiatives de l'ONG concernant les termes de référence en déterminant les éléments précis proposés, comment traiter les produits et résultats concrets, tel que spécifié ; en fournissant une description détaillée des caractéristiques de performance essentielle ; en déterminant le travail ou les parties du travail à sous-traiter.

De plus, l'offre doit montrer comment la méthodologie proposée répond ou excède les termes de référence, tout en assurant que l'approche correspond aux conditions nationales et à l'environnement opérationnel du reste du projet. La présente méthodologie doit être présentée dans un calendrier de mise en œuvre et une assurance qualité.

La soumission doit montrer un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de la mission, notamment un rapport à mi-parcours sur les progrès de la mise en œuvre, un rapport final des progrès réalisés sur les cibles du projet et enfin un rapport financier soumis au maximum 1 mois après la clôture opérationnelle des activités.

Structure et ressources en matière de gestion (personnel d'encadrement) – La présente section doit comprendre une description globale de la structure de gestion et des informations en matière de gestion concernant les ressources exigées, y compris des curriculum vitae (CV) du personnel d'encadrement qui sera désigné pour soutenir la mise en œuvre de la méthodologie proposée, définissant clairement les rôles et les responsabilités vis-à-vis de la méthodologie proposée. Les CV doivent montrer les compétences et les qualifications dans les domaines liés aux termes de référence.

V. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE

- a) Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- 1) L'offre technique rationnelle qui comprend des mécanismes d'inclusion innovants et reproductibles pour optimiser le transfert de fonds aux bénéficiaires.
- 2) Des interventions à impact élevé ciblant et répondant directement aux besoins établis dans les termes de référence.
- 3) Le montant du budget requis pour correspondre aux capacités avérées de gestion financière et administrative.
- 4) Suivi et évaluation participative qui contribueront à créer le sentiment d'être une partie prenante parmi les bénéficiaires, afin de promouvoir la durabilité des interventions.

Résumé des formulaires d'évaluation des offres techniques		Coefficient du score	Points à obtenir
1.	Capacité opérationnelle et technique	30 %	300
2.	Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés	40 %	400
3.	Structure de gestion	30 %	300
Total		100%	1 000

Des sous-critères détaillés se trouvent à l'annexe 1.

b) Méthodologie de l'évaluation : basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe

La méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe implique que toutes les offres ont le même prix maximum global (qui ne peut excéder un montant du budget connu et fixe), et que la sélection est axée sur la qualité des offres ainsi que sur l'approche et la méthodologie proposées de l'OSC de l'ONG. L'OSC doit fournir sa meilleure offre technique et répartition financière (dans le budget) et ceci dans un budget unique (déclarant de manière claire les bases proposées). L'évaluation de toutes les offres techniques est menée conformément aux critères d'évaluations soulignés ci-dessous, et l'institution qui obtient le meilleur score technique est choisie. Les OSC ou les ONG qui dépassent, dans leurs offres financières, le budget fixe établi, seront rejetées.

Les offres doivent refléter les besoins de la communauté dans des activités pouvant être mises en œuvre par les ONG ou les OSC. Au titre de la méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe, l'évaluation est axée sur l'optimisation des transferts de fonds à l'utilisateur bénéficiaire dans les limites d'un budget donné.

c) Montant du budget et durée

Les montants des offres doivent représenter soit un minimum de 50 000 dollars USD et 100 000 dollars USD pour les interventions directes dans une seule communauté, activité ou zone géographique, ou un maximum de 100 000 dollars U.S. pour des interventions directes dans plusieurs communautés, activités ou zones

géographiques au sein du même pays, tel que déclaré dans les termes de référence.

Le montant requis dans l'offre doit correspondre aux capacités administratives et de gestion financière de l'organisation.

VI. PROCÉDURE DE SÉLECTION :

Le PNUD examine les offres en cinq étapes : i) Détermination de l'éligibilité ; ii) examen technique des offres éligibles ; iii) notation et classement des offres éligibles sur la base des critères d'évaluation soulignés dans la section précédente afin d'identifier l'offre la mieux classée ; iv) éclaircissements (le cas échéant) avec l'offre la mieux classée ; et v) signature de l'Accord avec la partie responsable

VII. PROCÉDURE DE SOUMISSION

Les candidats prennent à leur charge tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de l'offre.

- Les candidats doivent soumettre leur offre par email à registry.ci@undp.org ou dans une enveloppe adressée à :
Registry - Service Courrier
Programme des Nations Unies Pour le Développement
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgass 01 B.P 1747 Abidjan 01
- Les soumissions devront porter la mention suivante « Appel à propositions projets pour la sélection de cinq (05) ONG/structures paraétatiques pour la mise en œuvre d'activités communautaires en vue de renforcer la consolidation de la cohésion sociale dans les régions du Cavally, de San Pédro et du Tonpki »

Les documents suivants doivent être soumis afin que la soumission soit considérée :

- 1) Modèle d'offre
- 2) Résumé analytique du projet
- 3) Documentation requise dans la demande d'information
- 5) États financiers vérifiés des deux dernières années, notamment le rapport de gestion et les notes de bas de pages qui accompagnent les états financiers.

Une seule soumission par organisation est autorisée. Lorsque la candidature est complète et soumise, des versions révisées des documents constituant l'offre ne seront pas acceptées.

Date limite de soumission

Les offres, ainsi que les documents qui les accompagnent, doivent être soumis avant lundi le 26 août 2019 à 10h00.

Pour toute question supplémentaire relative aux lignes directrices concernant les appels d'offres ou aux formulaires de candidature, veuillez envoyer un courriel à registry.ci@undp.org

Note ; le PNUD se réserve le droit de ne pas financer l'une quelconque des offres découlant du présent appel d'offres.

Calendrier estimé de la compétition

Vous trouverez ci-dessous un calendrier estimé relatif à ce présent appel d'offres.

21-08-2019 : L'appel d'offres est ouvert et les documents pertinents sont mis en ligne.
30-08-2019 : Date limite pour la soumission des offres par les organisations au titre du présent appel.
02-08-2019 : L'évaluation et la procédure de sélection ont lieu.
03-09-2019 : Les candidats sélectionnés sont notifiés.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Le PNUD met en œuvre une politique de tolérance zéro envers les pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques non déontologiques, et l'obstruction. Le PNUD est engagé dans la prévention, l'identification et le règlement de tous les actes frauduleux et les pratiques de corruption envers lui ainsi qu'envers les tierces parties impliquées dans les activités du PNUD.

Lors de la réponse au présent appel d'offres, le PNUD exige que tous les soumissionnaires se comportent de manière professionnelle, objective et impartiale, et qu'ils considèrent en tout temps les intérêts du PNUD comme primordiaux. Les soumissionnaires doivent obligatoirement éviter les conflits avec d'autres missions ou leurs propres intérêts, et agir sans considération du travail à venir. Tous les soumissionnaires dont il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit d'intérêt sont disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires, et leurs prestataires de services agréés, sont considérés comme ayant un conflit d'intérêt avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations si :

*Ils sont ou ont été associés dans le passé avec une société ou l'un quelconque de leurs prestataires de services agréés qui ont été engagés par le PNUD pour fournir des services relatifs à la préparation de la conception, des termes de référence, de l'analyse ou de l'estimation des coûts, et d'autres documents utilisés dans cette procédure de sélection compétitive ;

*Ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; ou

*Il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion.

Dans le cas où tout doute se présente concernant l'interprétation de ce qui constitue potentiellement un conflit d'intérêt, les soumissionnaires doivent informer le PNUD de la situation et demander la confirmation du PNUD quant à l'existence, ou non, de ce conflit.

Préparé par :

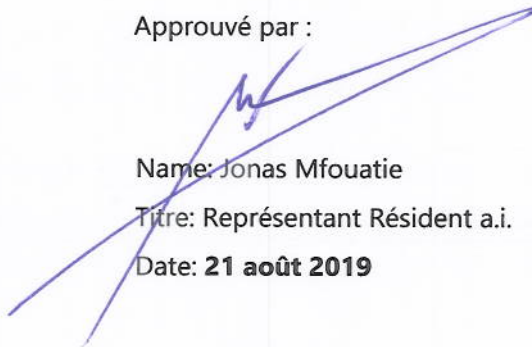


Name: Nina Yasmine Koffi

Titre: Analyste au programme gouvernance

Date: **21 août 2019**

Approuvé par :



Name: Jonas Mfouatie

Titre: Représentant Résident a.i.

Date: **21 août 2019**

TERMES DE REFERENCE

SELECTION DE PARTENAIRES EN VUE DE LA REALISATION DE CONSOLIDATION DE LA COHESION SOCIALE ET DE REINTEGRATION DES PERSONNES RAPATRIEES.

1. CONTEXTE

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) bénéficie de l'appui du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne pour la mise en œuvre du « **Projet d'appui à la prévention des crises et à la consolidation de la cohésion et de l'inclusion sociale**, » qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le PNUD et la Côte d'Ivoire. Ces activités qui contribuent aux priorités du Cadre de Programmation Unique de l'Equipe pays des Nations Unies de 2017-2020 (CPU), à travers ses domaines prioritaires que sont: (i) l'appui aux institutions nationales pour la mise en œuvre de politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités et (ii) le soutien apporté aux populations les plus vulnérables afin de les faire bénéficier de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité.

Neuf ans après le début de la post crise électorale ivoirienne, la situation politique et sécurité se sont améliorées, et un grand nombre de réfugiés ivoiriens cherchent à s'installer dans leur patrie en dignité et en paix. Depuis 2015, un total de 30 496 réfugiés ivoiriens ont été rapatriés, 28 220 d'entre eux du Libéria et 2 276 d'autres pays, faisant des régions de l'Ouest et du sud-ouest les principales régions de retour. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de solutions durables, plusieurs interventions ont été engagées pour la réintégration des personnes déplacées et rapatriés en Côte d'Ivoire sur une base durable. Alors que des efforts sont déployés pour endiguer les conflits qui ont causé le déplacement, il reste encore beaucoup à faire - à la fois économiquement et socialement - pour combler les gaps des besoins des personnes retournées et pour répondre aux défis de la lutte contre la pauvreté et la consolidation de la cohésion sociale dans les zones de retour ou de réinstallation.

Le projet proposé qui est mis en place par le PNUD en partenariat avec le HCR et l'UNESCO vise à consolider les acquis en termes de stabilisation post-crise dans les zones de retour.

L'initiative s'inscrit dans une dynamique de réintégration socioéconomique durable des personnes retournées, de prévention des conflits inter et intra-communautaires, la migration irrégulière, la radicalisation des jeunes et le renforcement de la coexistence pacifique dans les zones de retour ou la réinstallation. Il contribuera significativement à la restauration de la cohésion sociale et coexistence pacifique dans les zones cibles pour éviter des éventuelles crises avant, pendant et après les élections présidentielles de 2020.

Les Interventions porteront sur :

- Le renforcement de la cohésion sociale et la coexistence pacifique grâce au dialogue communautaire et l'accès aux infrastructures sociales de base
- La réintégration socioéconomique des personnes retournées dans les communautés d'accueil
- La promotion de l'entrepreneuriat jeune à travers la formation professionnelle et la création de micro-entreprises,

Le projet prendra en compte la dimension genre aussi bien dans le choix des bénéficiaires que dans la nature même de ses interventions.

2. OBJECTIFS

Cette sélection de structures techniques opérationnelles a pour but de contribuer au renforcement de la cohésion sociale et de la cohabitation pacifique avec les communautés d'accueil et à la réintégration économique dans la dignité des rapatriées et à travers l'identification et la mise en œuvre de projets de réponses aux besoins spécifiques de ces cibles.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier avec l'appui de partenaires nationaux et internationaux dans chaque zone cible concernée, les personnes rapatriées et les jeunes des communautés hôtes et les mobiliser en organisations communautaires
- Encadrer les communautés de personnes rapatriées et communautés hôtes dans la formulation de requêtes dans les domaines de la réintégration économique, la réhabilitation d'infrastructures communautaires et de la cohésion sociale
- Appuyer les bénéficiaires dans la formation et l'obtention d'opportunités entrepreneuriales pertinentes et viables
- Accompagner et encadrer les bénéficiaires des projets dans tout le processus de mise en œuvre ;
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes du PNUD, du HCR, de l'UNESCO, de la DAARA, de l'Agence d'emploi jeune et toutes les structures déconcentrées de l'administration dans les différentes zones concernées;
- Capitaliser les meilleures expériences et pratiques afin de les vulgariser dans d'autres localités cibles.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus des structures techniques opérationnelles sélectionnées sont :

En ce qui concerne l'identification et de formulation de projets communautaires

- Les personnes déplacées et retournées et les communautés d'accueil des localités cibles sont organisées et structurées
- Des propositions de projets sont formulées comme réponses aux besoins identifiés
- Les propositions de projets sont finalisées et soumis au PNUD.

En matière de mise en œuvre et de suivi des projets communautaires

- Un chronogramme de mise en œuvre des différents projets retenus pour financement par le PNUD est validé ;
- Les activités des projets soumis par les requérants sont mises en œuvre ;
- Un plan de suivi évaluation est élaboré et mis en œuvre.

4. MISSIONS DES STRUCTURES SELECTIONNEES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités de réintégration économique des personnes déplacées et retournées, de réhabilitation communautaire et de renforcement de la cohésion sociale, les structures techniques sélectionnées devront :

- Identifier dans chaque zone cible concernée, les personnes déplacées et retournées et les communautés hôtes et les organiser en groupements d'intérêts économiques en tenant compte de l'inclusion et de la participation des femmes
- Appuyer les requérants dans la définition et la formulation de requêtes de projets pertinents et viables dans les domaines de la réintégration économique, et la cohésion sociale ;
- Assister les communautés dans l'identification de façon participative des infrastructures communautaires à réhabiliter dans une dynamique de renforcement de la cohésion sociale et favorisant l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base
- Accompagner et encadrer les bénéficiaires des projets dans tout le processus de mise en œuvre ;
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes de coordination et de terrain du PNUD, et du HCR dans la mise en œuvre des activités
- Capitaliser les meilleures expériences et pratiques afin de les vulgariser dans d'autres localités cibles

5. PROFIL DES STRUCTURES SOUMISSIONNAIRES

Les structures techniques soumissionnaires du présent appel à manifestation d'intérêt devront :

- Avoir une reconnaissance légale
- Justifier d'expériences réussies en matière de mise en œuvre et de suivi d'activités génératrices de revenus, de réintégration de personnes retournées et/ou déplacées, de réhabilitation d'infrastructures communautaires dans une dynamique de cohésion sociale et de sensibilisation à la prévention et gestion des conflits ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention ;
- Disposer d'une ressources humaines opérationnelles dans les domaines ciblés ;

L'expérience de partenariats avec des organisations internationales en général et le système des Nations Unies en particulier constitue un atout.

6. LIEUX, DUREE ET CONDITIONS DE L'INTERVENTION

Lieu

Cinq (5) zones géographiques d'intervention sont retenues dans le cadre du présent appel d'offre.

Le soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots, il s'agit de :

- Lot 1 : Département de Guiglo
- Lot 2 : Département de Bolequin
- Lot 3 : Département de Danané
- Lot 4 : Département de Toulepleu
- Lot 5 : Département de Tabou

Durée et calendrier

La durée et le calendrier doivent être déterminés en fonction des objectifs à atteindre et des activités à réaliser, dans un délai maximum de 6 mois.

7. PROCEDURE DE SOUMISSION

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au 26 août 2019 à 10h00, à l'adresse suivante :

Par courrier : Registry - Service Courrier
Programme des Nations Unies Pour le Développement
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas 01 B.P 1747 Abidjan 01

Ou

Par e-mail : registry.ci@undp.org

8. PROCEDURE D'EVALUATION

Les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

Résumé des formulaires d'évaluation des offres techniques		Coefficient du score	Points à obtenir
1.	Éligibilité et qualifications de l'ONG	30 %	300
2.	Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés	40 %	400
3.	Structure de gestion et personnel d'encadrement	30 %	300
Total			1 000

I. Capacités opérationnelles

- Justification des capacités suffisantes pour la réalisation des activités de manière intégrée proposés avec une approche de pérennisation et de renforcement des structures communautaires en tenant compte du genre

II. Offre technique

- Zone(s) ciblée(s)
- Nombre et catégories des bénéficiaires
- Approche de mise en œuvre intégrée, inclusive, sensible au genre et aux conflits

III. Offre financière

- Budget réaliste
- Ratio coût des activités/ coûts de fonctionnement

FICHE D'EVALUATION

Formulaire d'évaluation de la proposition technique Formulaire 1		Nbre de Points maximum	Structure								
			A	B	C	D	E	F	G		
	Capacités techniques et opérationnelles										
1.1	Ressources humaines	10									
1.2	Capacité logistique	10									
1.3	Montants de projets passés mis en œuvre par la structure	5									
1.4	Expériences de projets réalisés et partenariats avec le SNU	5									
		30									

Formulaire d'évaluation de la proposition technique Formulaire 2		Nbre de Points maximum	Structure							
			A	B	C	D	E	F	G	
	Méthodologie et plan de travail									
2.1	La présentation du plan de travail est elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont elles conformes à la mission demandée	15								
2.2	Nombre et catégorie des bénéficiaires	10								
2.3	Approche de mise en œuvre (intégrée, inclusive, sensible au genre et aux conflits)	15								
2.4	Le cadre de résultats et les Indicateurs proposés sont-ils SMART (Spécifique, Mesurable, Ambitieux, Réaliste, Temporel)									
		40								

Formulaire d'évaluation de la proposition technique Formulaire 3		Nbre de Points maximum	Structure						
			A	B	C	D	E	F	G
	Structure de gestion								
3.1	Le budget proposé est réaliste	15							
3.2	Ratio coûts de gestion/ fonctionnement	15							
		30							

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Note Maximum	Structure						
			A	B	C	D	E	F	G
1	Capacités techniques et opérationnelles dans les domaines de mise en œuvre du projet	30							
2	Méthodologie, planning d'intervention	40							
3	Structure de gestion	30							
	Total	100							